



**SYNDICAT DE LA PLAINE DE FAVERGES**  
**SEANCE DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2017 A 16 HEURES 00**  
**SALLE DE REUNION DE LA MAIRIE DE CREYS-MEPIEU**  
**(Sur convocation du 20 novembre 2017)**

**COMPTE-RENDU**

Nombre de délégués : 7  
En exercice : 7  
Présents : 7  
Absents excusés : 0

**ETAIENT PRESENTS :**

Mr Michel HANNI, Mr Jean-François DUBOIS, Mr Claude BOUVIER, Mr Patrice PACAUD, Mr Olivier BONNARD, Mr Guillaume BONNARD, Mr Raymond BERNET (suppléant).

**ABSENT EXCUSE :**

Mr Alain MAILLIER.

Mr le Président ouvre la séance à 16h00 :

➤ **RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR PREVU A LA CONVOCATION.**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des présents.

➤ **ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 15 JUIN 2017**

L'assemblée adopte ce compte-rendu à l'unanimité.

**I. Résultats prévisionnels 2017**

Mr le Président présente les résultats prévisionnels de l'année 2017 :

Pour la section de fonctionnement, en dépenses, un point important est à souligner : au compte 61523 (entretien et curage des lagunes), une provision avait été constituée pour un montant de 130 000 € afin d'engager un programme pluriannuel de curage des lagunes conservées.

En 2017, le curage de la lagune de Concharbin a été réalisé. Le programme de travaux s'est avéré moins coûteux que prévu. Le montant de la provision devra peut-être être revu à la baisse. Cela fera l'objet de discussions lors de la préparation du BP 2018.

En recettes de fonctionnement : tous les rôles 2016/2017 ont été reversés par les communes, sauf celui de Creys-Mépieu. Les montants sont conformes aux prévisions. Concernant la prime d'épuration de la Fouillouse, celle-ci a été maintenue pour un montant de 7 335 €.

On comptabilise un excédent de fonctionnement sur l'année d'environ 10 000 € avec un report antérieur qui s'élève à 108 661.63 €. Ce qui fait un excédent cumulé d'environ 118 000 € à affecter au budget 2018.

Pour la section d'investissement : le programme de travaux 2017 a été réduit cette année (60 000 €), toutefois les restes à réaliser en dépenses à reporter au BP 2018 s'élèveront à 60 000 € :

**\* Détail des restes à réaliser 2017 à reporter au budget 2018**

DEPENSES	
Recyval - solde étude lagune	3 723,96 €
Ellipse - solde maîtrise d'œuvre extension Arandon	1 459,50 €
Epteau - solde dossiers loi sur l'eau	11 616,56 €
IDE - solde étude financière	390,00 €
Paillet - travaux Arandon	43 777,20 €
<b>TOTAL</b>	<b>60 967,22</b> €

RECETTES	
Subvention curage lagune de Concharbin	4 842,00
Participation commune Arandon-Passins extension réseaux	21 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>25 842,00</b>

Le résultat d'investissement cumulé s'élève à 682 000 € environ.

## **II. Informations sur les évolutions du contexte du schéma directeur**

### *1/ Echanges avec l'Agence de l'eau*

Mr le Président fait part de ses échanges avec Mme Lysanne BOUR, chargée d'intervention en charge des aides à l'Agence de l'Eau. Elle remplace Mme Florence Javion qui était notre interlocutrice jusqu'à présent.

Mme BOUR a souhaité effectuer une visite de terrain pour bien comprendre les enjeux du territoire en termes d'assainissement. Cette rencontre a eu lieu le 21/11/2017. Mr le Président lui a remis le schéma directeur et présenté le programme de travaux.

Dans un contexte national très tendu au niveau du budget des Agences de l'eau, les incertitudes persistent quant au financement de nos différents projets. Toutefois, des éléments importants ont quant même pu être apportés, à savoir l'ensemble des actions 2018 du schéma directeur ont été inscrites dans les prévisions financières de l'agence :

- Elimination des ECP du réseau de la lagune de Crevières et Passins le Bois (priorité 1)
- Liaison Crevières/Fouillouse
- Réduction ECP hameau de Pusigneu
- Mise en conformité de la lagune du Poulet

Ces dossiers sont tous éligibles, toutefois une priorisation aura lieu parmi tous les dossiers reçus par l'Agence. Les demandes d'aides devront être envoyées avant juin 2018.

Mr le Président a également rencontré les services du Conseil Départemental où la question du financement a été posée. Leur intervention étant liée à celle de l'Agence de l'eau, les mêmes incertitudes demeurent.

### *2/ Point sur les dossiers loi sur l'eau*

Mr le Président indique que le dossier loi sur l'eau Fouillouse vient juste d'être finalisé et sera transmis à la Police de l'eau mi-décembre. Le dossier loi sur l'eau Natur'net dans lequel le SAPF

est intégré est lui beaucoup plus avancé et a déjà fait l'objet d'un aller/retour entre les services et le SYMIDEAU.

### *3/ Rapport final de l'étude économique*

Mr le Président informe que le bureau Profil IDE a transmis son rapport définitif. L'étude économique engagée en 2016 avait pour objectif d'appréhender la faisabilité ainsi que les conséquences financières et tarifaires du programme pluriannuel de travaux. Elle a notamment permis d'engager une politique d'augmentation tarifaire dès 2017. Une mission complémentaire d'IDE est à envisager pour 2018, lorsque le montant des subventions sera connu.

### *4/ Etude préparatoire à la prise de compétence eau et assainissement CCBD*

Mr le Président rappelle qu'une étude a été commandée par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné dans le cadre de sa future prise de compétence eau et assainissement prévu par la loi NOTRE. Le Président a rencontré les bureaux Merlin et KPMG mandaté pour la réalisation de l'étude. Les éléments demandés ont été transmis.

Compte-tenu des dernière annonces gouvernementales sur un probable assouplissement de la loi NOTRE, notamment par l'instauration d'une minorité de blocage pour la prise de compétence eau/assainissement, un certain flou s'est instauré. Néanmoins, le Président fait part de sa position et souhaite continuer le travail engagé avec les syndicats voisins.

## **III. Mise en œuvre du schéma directeur**

### *1/ Bilan 2017*

Le programme 2017 ne comportait qu'une seule opération de travaux. L'extension de réseau le long de la RD75 à Arandon est en cours d'achèvement.

Les études de mise en conformité de la STEP de la Fouillouse se terminent également avec la rédaction du dossier loi sur l'eau et du manuel d'autosurveillance.

### *2/ Programme 2018*

Le programme de travaux 2018 se trouve quelque peu modifié suite aux discussions avec l'Agence de l'eau. A ce jour, il manque encore des éléments pour arrêter le programme définitif de 2018 et 2019. Après 2020, nous conservons le principe d'une programmation annuelle basée principalement sur l'autofinancement (remboursement TVA et dotation aux amortissements).

### *3/ Comité de pilotage*

Un comité de pilotage sera organisé en début d'année 2018.

## **IV. Questions diverses**

Monsieur le Président propose de reconduire le principe des chèques cadeaux de fin d'année pour le personnel.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré :

- **FIXE** le montant à 150 € par employé,
- **DIT** que ces chèques cadeaux seront achetés à l'Association ACABRED (Association des Commerçants et Artisans de la Boucle du Rhône En Dauphiné)

\* \* \*  
\* \*  
\*

Après avoir épuisé l'ordre du jour, la séance est levée.